



Société Royale asbl
Union Touristique
Fondée en 1932
N° d'entreprise : 0410 842 807



P8-PP
BELGIQUE-BELGIE
P912091

Le Hurlevent

Périodique mensuel édité par la
Section de Liège des Amis de la Nature

Cotisations : BE81 0882 2665 3124
Section : BE76 0682 0475 4495
les.amis.delanature@hotmail.com
Maison Hurlevent, sur les Bruyères, 663 à 4870 Fraipont.
Réservations : hurlevent.anlg@gmail.com 0497/ 35 49 90

N° 565 Juillet-Août 2020

Editeur responsable : Willy S'JONGERS, rue Neuville, 89 à 4100 SERAING 0497/ 15 17 63
Retour du courrier non distribué : même adresse

BONNES VACANCES A TOUS



Le mot du Président

Chers amies chers amis,

Le CNS de ce mercredi nous autorise à élargir notre « bulle familiale » à quinze personnes, ce qui, de facto, nous permet d'accepter à l'auberge les familles qui remplissent la nouvelle condition.

Le problème va être de contrôler les demandes de logement car nombre de familles réservent « toute l'auberge » (pour avoir la paix et la liberté) mais ne sont pas nécessairement à capacité maximum. A l'inverse, il en est qui sont finalement plus nombreux que le chiffre initial annoncé....

En ce mois de juillet, une surveillance des fréquentations sera effectuée par Ignace et Jeannine au début juillet, par Paul la deuxième dizaine et par Dany la fin du mois.

En août, il faudra trouver un arrangement avec Rudy, car il sera impossible d'avoir un gardien et une bulle privée en même temps.

Nous organiserons une AG en septembre. Nous tâcherons de profiter de cette date pour concocter un repas simple et festif (si le CNS nous y autorise). Les détails figureront dans le prochain bulletin.

Je vous souhaite d'agréables vacances et espère avoir de bonnes nouvelles à écrire la prochaine fois.

Portez-vous bien et cordial Berg Frei.

Paul

Adresses de contact

Siège social : Quai Orban, 41/022 à 4020 LIEGE

Président : Paul MINGUET
Chaussée des Forges, 136 à 4500 Huy
085/ 25 00 22 paul.minguet@hotmail.com

Secrétaire : Willy S'JONGERS
Rue Neuville, 89 à 4100 Seraing
0497/ 15 17 63 sjowilly@hotmail.com

Trésorière Frédérique NOEL
Chaussée des Forges, 136 à 4500 Huy
fredounoel@hotmail.com

Réservations de notre auberge « Hurlevent »
Anne-Marie DE COCK
Quai Orban, 41/022 à 4020 Liège
hurlevent.anlg@gmail.com 0497/ 35 49 90

Dossiers subsides: Théo VANHEES
Rue des Héros, 7 à 4431 Loncin
theovanhees@teledisnet.be 04/246 22 77

Journées de travail pour le bulletin de septembre : Rédaction : les 24 et 25 août dates à respecter pour l'envoi des documents. Merci.

Expédition : le 28 août

Si vous changez d'adresse n'oubliez pas de le signaler au responsable du bulletin.

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Notre section est reconnue par la Province de Liège – affaires culturelles ; la ville de Liège – service culture ; le service jeunesse de la province de Liège.

Quelques renseignements utiles

Vous pouvez obtenir les renseignements complets sur les maisons A.N. via le site internet de l'International des Amis de la Nature : www.nfi.at

Adresse e-mail de la Fédération : presidenceufan@gmail.com

L'Ufan et la Régionale liégeoise sur internet, vous y trouverez des informations sur nos maisons en Belgique : www.ufan.be

Adresse où trouver les périodiques de toutes les sections de l'Ufan : lesamisdelanature

Un site sur l'asbl GIWAL et son réseau d'hébergement : www.giwal.be

Numéro de téléphone pour les réservations à Hurlevent : 0497/ 35 49 90

Le fait d'être en règle de cotisation à notre section ne permet pas seulement de participer aux activités proposées par les Amis de la Nature, mais aussi de recevoir notre périodique mensuel et le trimestriel de la Fédération (l'Ami de la nature).

Renouvellement des cotisations Rappel

Montant des cotisations à verser uniquement au compte **BE81 0882 2665 3124** de la section de Liège

Carte V	Membre titulaire chef de famille	20,00 euros
	<u>Autres membres de la famille</u>	
Carte A	Membre de 21 ans au moins (épouse, conjoint(e))	10,00 euros
Carte J	Jeune de 15 à 20 ans	6,50 euros
Carte K	Jeune de moins de 15 ans	2,00 euros

Frais d'envoi de la carte : 1 euro

Je rappelle que l'affiliation donne droit au séjour dans les différentes maisons de la nature, en Belgique et à l'étranger, à des conditions avantageuses.

Elle vous permet de recevoir notre bulletin de liaison mensuel de même que le trimestriel de la Fédération.

Attention, c'est le dernier bulletin que vous recevez si vous n'avez pas renouvelé votre cotisation

Les marches adeps reprennent peu à peu mais pas encore partout, certaines pourraient être annulées en dernière minute alors, par prudence, renseignez- vous sur le site www.sport-adeps

Mardi 21 juillet

Rendez-vous à VINALMONT
Refuge de la S.R.P.A., rue Roua 6
Kilométrage au choix

Dimanche 26 juillet

Rendez-vous à BONNERUE (Province Luxembourg)
Bonnerue 9A
Kilométrage au choix

Dimanche 2 août

Rendez-vous à FERRIERES
Terrain de Foot de la R.U.S. Ferrières
Kilométrage au choix

Dimanche 9 août

Rendez-vous à SAMREE
Chalet du ski, Samrée 76
Kilométrage au choix

Dimanche 16 août

Rendez-vous à CHEVETOGNE
Cafétéria du football, rue des Coccinelles 2
Kilométrage au choix

Dimanche 23 août

Rendez-vous à ELLEMELLE
Salle l'Aurore, rue de Verlée 6
Kilométrage au choix

Dimanche 30 août

Rendez-vous à XHORIS
Buvette du football, rue de Comblain 25
Kilométrage au choix



© Emmanuel Cabret - Rando à Gogo MPTT

ASSEMBLEE GENERALE

Convocation à notre assemblée générale statutaire

Elle aura lieu le samedi 26 septembre 2020 à 14h en notre auberge Hurlevent à Fraipont

Ordre du jour :

- 1- Ouverture de la séance par le président
- 2- Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2019
- 3- Rapport financier de la trésorière
- 4- Rapport des contrôleurs aux comptes
- 5- Rapport des responsables secteurs
- 6- Etablissement du budget 2020
- 7- Election au C.A., la trésorière est sortante et rééligible
- 8- Election des responsables au comité élargi
- 9- Divers
- 10- Clôture de l'A.G.

Appel aux candidatures pour le poste de trésorier(ère) (mandat de trois ans)

Les candidatures doivent parvenir au plus tard le 20 septembre 2020 par écrit au secrétaire Willy S'JONGERS, rue Neuville, 89 à 4100 Seraing

Pour participer aux votes : être en règle de cotisation 2020

Pour faire partie du comité : être en règle de cotisation des deux dernières années

Postes renouvelables tous les ans :

Composition du comité qui gère la section d'après les décisions de l'A.G.

- Contrôleurs aux comptes (2 postes)
- Dossiers subsides
- Cotisations
- Travaux Hurlevent
- Responsable environnement auberge
- Gestion du refuge
- Edition et expédition bulletin
- Intendance Hurlevent
- Réservations auberge
- Gardiennage auberge
- Délégués au Congrès fédéral (3 postes, une seule prestation)

Les candidatures pour ces postes peuvent être déposées le jour même de l'A.G.
Pour la bonne marche démocratique de la section, nous avons besoin d'un maximum de membres composant le comité

Nous souhaitons également la participation du plus grand nombre de membres à l'A.G.
C'est l'occasion de savoir comment est gérée la section

Bienvenue à tous

Le comité

Le frêne malade

A côté de notre auberge, il y a un frêne majestueux, malheureusement il est bien malade et le moment viendra où nous devrons nous résoudre malheureusement à l'abattre.

Il n'est pas seul dans ce cas en Wallonie

En région namuroise, les bûcherons sont déjà à la tâche. Ils abattent des frênes par dizaines. Normalement, on attend que les feuilles tombent des arbres pour tronçonner. Mais dans ce cas-ci, il faut faire vite. Car les frênes sont malades. Ils sont victimes de la chalarose, une maladie en provenance de l'est de l'Europe. Et si on ne les abat avant qu'ils ne soient morts, ils seront invendables.

La chalarose est en fait un champignon qui se propage dans l'air. Pour l'instant, il n'existe aucun remède, ni aucune façon de traiter les arbres. Le risque de disparition du frêne est réel. Même s'il ne représente que 10% des arbres wallons, cela serait une grande perte pour la biodiversité. Car de nombreuses espèces végétales dépendent du frêne. On pourrait revivre la même catastrophe que pour l'orme, il y a plus de 30 ans. Un champignon s'était attaqué à l'espèce décimant presque tout sur son passage. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une centaine d'arbres de cette essence en Belgique.



Frontières fermées

La maladie du frêne a des graves conséquences économiques pour le secteur forestier. La Chine a fermé ses frontières aux importations de frêne européen. C'est le premier marché d'exportation pour les arbres wallons. Le frêne est utilisé pour fabriquer des meubles. Le prix de ce bois noble est donc en chute libre. Il coûte 25% de moins que l'an dernier. Et comme tous les propriétaires de forêts abattent leurs arbres pour éviter qu'ils ne soient plus exploitables, le marché est inondé de frêne. Les entreprises wallonnes cherchent à présent d'autres marchés d'exportations. Mais la situation est tendue alors que la période annuelle de vente de bois sur pieds vient de commencer.